

République Française
MAIRIE DE GERMOND-ROUVRE 79220
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2023

Conseillers municipaux en fonction : 14

Conseillers municipaux présents : Mme Aline BOURLON, Mme Dominique CHAUSSERAY, Mme Charlotte MORICHON, M. Gérard EPOULET, M. Guillaume FILLION, M. Olivier FOUILLET, M. Ivan GALLIEZ, M. Serge NERRIERE.

Absents excusés :

M. Alexandre PENNINGER (pouvoir à M. Ivan GALLIEZ), Mme Dominique CHAUSSERAY (pouvoir à Mme Charlotte MORICHON), Mme Evelyne MENARD, Mme Sonia DEBORDE, M. Quentin VIGNAULT, M. Geoffrey CHARLET

Date de la convocation : 04/05/2023

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUTIN

1/ APPROBATION du compte rendu du 06/04/2023

Aucune remarque n'étant émise, le compte-rendu du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

2/ DELIBERATIONS

➤ Délibération 12/2023 : Subventions année 2023

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal le versement de subventions aux Associations et structures suivantes :

➤ AICM	350.00 €
➤ Collège de Champdeniers	350.00 €
➤ Coopérative scolaire de l'école	1 500.00 €
➤ Hand-Ball de Champdeniers	260.00 €
➤ Les amis de la bibliothèque	900.00 €
➤ Les Gymnastes de l'Égray	117.00 €
➤ Radio Gâtine	480.00 €

M. le Maire propose, par ailleurs, d'étudier en Conseil d'administration du C.C.A.S. les demandes de subventions émanant des associations suivantes : Banque alimentaire des Deux-Sèvres, APF France Handicap, restaurants du cœur, UDAF, Secours catholique, Secours populaire français.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, de verser les subventions 2023 ci-dessus, pour un montant total de 3 957.00 €.

➤ Délibération 13/2023 : Achat tondeuse

M. le Maire rappelle que la tondeuse Honda a été acquise en 2013. Un devis de réparation de 743.40 € nous a été présenté.

Compte-tenu de l'âge du matériel, un devis de remplacement a été sollicité.

M. le Maire propose l'acquisition d'une tondeuse tractée, nécessaires aux agents techniques, en remplacement de l'actuelle dont les frais de réparation sont trop onéreux (matériel ancien).

L'entreprise M'MOTOCULTURE de CHAMPDENIERS SAINT DENIS, a fourni un devis concernant ce matériel :

- Tondeuse tractée pour un montant TTC de 2 245.90 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **L'acquisition d'une tondeuse pour un montant TTC de 2 245.90 €.**

➤ **Délibération 14/2023 : Révision des loyers des locatifs communaux**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la trésorerie réclamant un document justifiant la révision des prix des loyers des locatifs communaux.

L'indice de référence des loyers étant communiqué par trimestre par l'INSEE, M. le Maire propose une augmentation de 3.49 % correspondant à l'augmentation de l'indice entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023 qui est de 138.61 €.

Cette augmentation sera effective à chaque date anniversaire mentionnée aux contrats.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, la révision des loyers.

3/ DOSSIER : REUNIONS / RENCONTRES / INTERCOMMUNALITE :

M. le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, la proposition de Mme Manuella BATY, en charge du dossier du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à la CAN (Communauté d'Agglomération du Niortais), d'une rencontre avec les élus et les agents en charge de l'urbanisme, afin de leur présenter le PLUI.

M. le Maire demande aux élus de choisir plusieurs dates qui seront proposés à Mme BATY pour que cette rencontre ait lieu. Les dates retenues pour cette proposition sont : le 23 mai et le 6 juin 2023

4/ QUESTIONS DIVERSES

Un point sur le festival Tous en Scène a été fait par M. Olivier FOUILLET signalant que celui-ci s'est très bien passé.

Il annonce aussi qu'un concours de pétanque sera organisé le dimanche 11 juin 2023.

M. Guillaume FILLION signale l'absence de pancartes avec les noms des rues dans le lotissement des Jardins.

- **Prochain Conseil municipal : Jeudi 22 juin 2023 à 20h00**

Fin du Conseil à 19 H 45